

**Groupe spécialisé pour la protection de l'enfance au niveau communautaire:
Renforcer la protection de l'enfance au niveau communautaire
dans l'action humanitaire**

DOCUMENT À DISTRIBUER : POST-TEST

Nom de l'atelier:

Lieu de l'atelier:

Dates de l'atelier:

Questionnaire post-atelier

1. Comment peut-on définir une «communauté»?
2. Que pourrait-il se passer si notre compréhension de la protection de l'enfance ne correspond pas à celle des membres de la communauté?
3. Quelle est la différence entre: la protection de l'enfance «basée sur la communauté» et la protection de l'enfance «dirigée par la communauté»?
4. En quoi consiste le cadre de l'«écologie sociale» et pourquoi est-il important pour la protection de l'enfance au niveau communautaire?
5. Pouvez-vous citer quelques éléments des «systèmes de protection de l'enfance»?

6. Quels sont les 3-4 éléments importants (considérations clés) de la protection de l'enfance au niveau communautaire?

7. Pour comprendre le degré d'engagement de la communauté dans notre programmation, quels sont les critères que nous pouvons utiliser pour l'évaluer?

8. Quelles sont certaines des méthodes que nous pouvons utiliser pour faire une analyse contextuelle approfondie des préoccupations et des capacités de protection de l'enfance dans une communauté?

9. Pourquoi une participation significative des enfants, des adolescents et des jeunes est-elle particulièrement importante dans des programmes efficaces de protection de l'enfance au niveau communautaire?

10. Selon vous, quelles sont les connaissances, les attitudes et les compétences qui sont importantes pour assurer une protection efficace de l'enfance au niveau communautaire?